

Recrutement, maintien et rapatriement

Un plan d'action pour la population de
l'Île-du-Prince-Édouard



Île-du-
Prince-
Édouard

CANADA

www.Mighty-PrinceEdwardIsland.ca

« À l'approche du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne, nous devons réfléchir à notre position en fonction de nos actifs et de leur potentiel. Notre future réussite s'appuie sur le développement et la gestion de qualité de notre plus importante ressource : nos gens. Notre prospérité durable repose sur la croissance de notre population et la préparation de notre main-d'œuvre aux possibilités d'emploi qui reflètent les perspectives économiques de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce plan d'action ouvre la voie à l'établissement d'une population résiliente, diversifiée et croissante à l'Île-du-Prince-Édouard. »

H. Wade MacLauchlan, premier ministre

Tableau de bord de la population 2017-2022

Objectif 1 : Croissance démographique générale

Accroître la population de l'Île-du-Prince-Édouard à 160 000 personnes.

Objectif 2 : Population en âge de travailler

Atteindre une population active totale de 100 000 personnes.

Objectif 3 : Taux de participation au marché du travail

Continuer à dépasser la moyenne nationale au Canada.

Objectif 4 : Migration interprovinciale

Réaliser un gain net moyen de 100 personnes d'âge actif par année.

Objectif 5 : Immigration internationale

Poursuivre nos efforts de collaboration avec nos partenaires fédéraux afin de promouvoir l'Île-du-Prince-Édouard comme un excellent endroit où il fait bon vivre, travailler et faire des affaires. Définir des occasions de maintenir notre immigration à son niveau d'environ 2 200 nouveaux Insulaires par année.

Objectif 6 : Maintien des immigrants

Collaborer avec nos partenaires du milieu des affaires et du secteur communautaire en vue d'assurer la présence d'un plus grand nombre d'immigrants à l'Île-du-Prince-Édouard. De nouveaux volets d'immigration et programmes pilotes devraient nous aider à atteindre cet objectif.

Objectif 7 : Maintien des étudiants internationaux

Retenir 10 pour cent des étudiants internationaux qui obtiennent leur diplôme des établissements d'enseignement postsecondaire de l'Île-du-Prince-Édouard.

Objectif 8 : Création d'entreprises

Continuer de travailler avec les entrepreneurs afin d'accroître la communauté d'entreprises en démarrage de l'Île-du-Prince-Édouard.

Objectif 9 : PIB par habitant

Obtenir un rendement égal ou supérieur à la moyenne nationale du Canada.



LES GENS CONSTITUENT LA RESSOURCE LA PLUS IMPORTANTE DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Ces dernières années, le profil démographique global de l'Île-du-Prince-Édouard s'est avéré positif. Depuis 2007, notre province affiche la plus importante croissance démographique parmi les provinces de l'Atlantique en raison d'un fort taux d'immigration internationale. Cet afflux de nouveaux Canadiens a contribué de bien des façons à l'épanouissement social, culturel et économique de notre province. Nous sommes sur la bonne voie. Notre population est plus nombreuse et plus diverse qu'elle ne l'était il y a une décennie.

Par ailleurs, nous devons agir maintenant en vue de ralentir et, en définitive, de renverser deux tendances : l'émigration et le vieillissement de la population.

Comme la majorité des économies avancées, la population de l'Île-du-Prince-Édouard prend de l'âge. Notre population vieillissante a un impact sur tous les aspects de notre société et de notre économie, notamment sur notre main-d'œuvre. Bien que notre population continue de croître, nous observons en réalité une émigration plus importante des jeunes et une immigration de résidents plus âgés.

Le défi à relever est clair : nous devons établir un meilleur équilibre entre notre population et notre main-d'œuvre. Cela signifie que nos jeunes doivent bénéficier des meilleures possibilités qui soient de demeurer à l'Île-du-Prince-Édouard et d'y prospérer.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est pour sa part engagé à recruter, maintenir et rapatrier une main-d'œuvre compétente et talentueuse. Le gouvernement jouera un rôle indirect. Notre travail consistera à promouvoir la province comme un endroit où des personnes provenant du monde entier la choisiront comme terre d'adoption. En outre, nous collaborerons avec les Insulaires pour faire en sorte que notre environnement d'affaires soit aussi accueillant et attrayant que possible. Ce document présente notre plan contribuant à la création d'une base démographique résiliente, diversifiée et durable pour les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard.



Pourquoi un plan d'action pour la population est-il nécessaire?



La population de l'Île-du-Prince-Édouard est vieillissante. En 1971, l'âge médian des Insulaires se situait un peu au-dessous de 25 ans. En 2017, l'âge médian s'est élevé à près de 44 ans. Bien que notre province soit la plus jeune du Canada atlantique, nous comptons trois années de plus que la moyenne canadienne et six ans de plus que nos cousins des Prairies.

Comme dans la plupart des pays en développement, le nombre des naissances diminue à l'Île-du-Prince-Édouard. À l'heure actuelle, le taux de natalité est de 1,56 enfant. Pour que notre province puisse maintenir sa population actuelle de manière naturelle, ce taux devrait atteindre environ 2,1.

Cependant, du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016, on recensait, à l'Île-du-Prince-Édouard, 1 306 naissances et 1 321 décès. Le résultat net signifie une croissance naturelle négative (les naissances moins les décès) de notre population pour la première fois dans l'histoire. Bien que les indicateurs suggèrent que cette tendance a commencé à s'inverser en 2016,

des efforts pour attirer et retenir les immigrants doivent se trouver au cœur de la future croissance démographique de l'Île-du-Prince-Édouard.

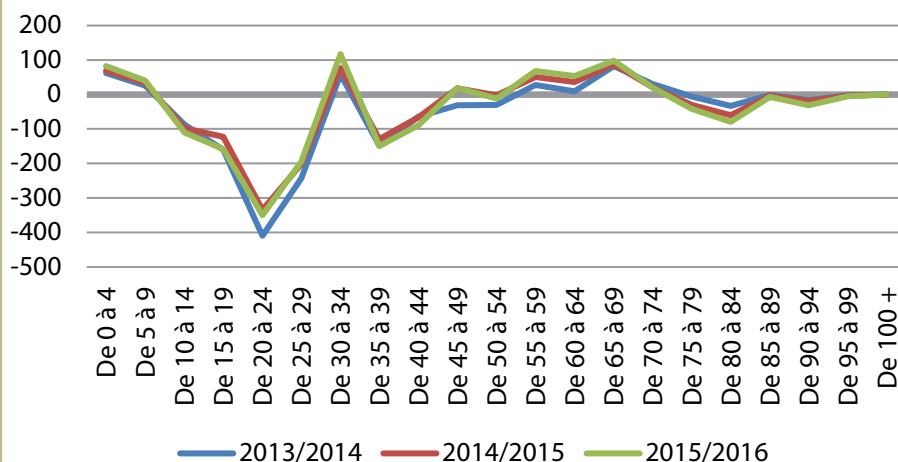
L'économie et le marché du travail doivent également composer avec l'incidence directe du vieillissement de la population. Dans l'ensemble, cela signifie qu'un pourcentage plus élevé des membres de notre population bénéficient du soutien des Insulaires qui travaillent. En 2012, pour la toute première fois, l'Île-du-Prince-Édouard comptait un plus grand nombre de personnes âgées que de jeunes de moins de 15 ans. D'ici 2026, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus devrait

augmenter de plus de 10 000. Alors que la proportion des résidents âgés augmente dans notre province, un plus petit pourcentage d'Insulaires en âge de travailler est appelé à générer les revenus nécessaires pour soutenir les services publics essentiels, comme les soins de santé et l'éducation.

Tout comme chez nos voisins régionaux, la migration de sortie continue de poser problème : en 2015-2016, 2 875 migrants interprovinciaux se sont établis à l'Île-du-Prince-Édouard, alors que 3 604 résidents ont quitté la province pour d'autres régions du Canada. La perte interprovinciale nette était de 729 personnes. Au cours de la dernière décennie,



Migration interprovinciale nette par groupe d'âge



Au cours de la dernière décennie, l'émigration nette s'est traduite pour l'Île-du-Prince-Édouard par une perte nette de 7 816 jeunes âgés de 20 à 29 ans.

L'émigration nette s'est traduite pour l'Île-du-Prince-Édouard par une perte nette de 7 816 jeunes âgés de 20 à 29 ans. Cette déperdition des jeunes pour les occasions de travail et d'études a pour effet d'accroître l'âge médian de notre province. Au cœur de toute future réussite se trouve notre capacité à assurer le maintien de nos jeunes.

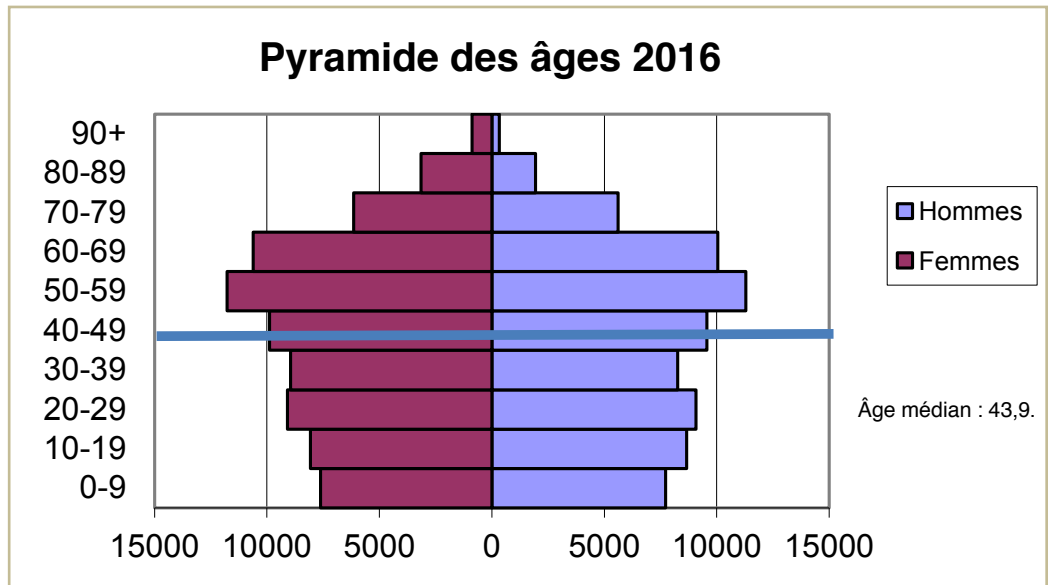
Bien que la tendance générale relative à la migration de sortie des jeunes de 20 à 29 ans représente un défi pour l'Île-du-Prince-Édouard, le gain net du segment des 30-34 ans de notre population constitue une évolution positive. L'Île-du-Prince-Édouard compte sur un avantage concurrentiel considérable, ce que l'on pourrait appeler notre qualité de vie. Maintenant et dans l'avenir, notre capacité à promouvoir notre province comme lieu de vie et de prospérité sera un facteur clé permettant d'attirer les « meilleurs talents ».

La migration internationale demeure un important facteur en faveur de la croissance démographique et du développement du marché du travail pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Après une baisse de 4,4 pour cent en 2014-2015, l'immigration internationale a repris de la vigueur en 2015-2016 avec une croissance de 50 pour cent. Selon un taux de 13,6 pour mille, notre province affiche le taux d'immigration le plus élevé au pays, à égalité avec l'Alberta. À titre comparatif, le taux d'immigration pour le Canada était de 8,9 pour mille. De plus, on croit maintenant que l'augmentation de l'immigration internationale inversera la tendance à la baisse de la population en âge de travailler à compter de 2017 et au-delà, passant à 118 794 d'ici 2056.

Bien que nous soyons à juste titre fiers de l'enrichissement de notre histoire en matière d'immigration, l'un des défis de l'Île-du-Prince-Édouard

En 2012, pour la toute première fois, l'Île-du-Prince-Édouard comptait un plus grand nombre de personnes âgées que de jeunes de moins de 15 ans. D'ici 2026, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus devrait augmenter de plus de 10 000.



consiste à retenir ces nouveaux résidents. À l'heure actuelle, nous ne retenons que 38 pour cent de nos immigrants à long terme, et bon nombre d'entre eux quittent l'Île-du-Prince-Édouard après deux ans. Dans nos collectivités rurales, les obstacles à l'accès à un logement, au transport et à des services de garde appropriés peuvent rendre le maintien encore plus difficile. Notre prospérité à long terme dépendra donc de la combinaison d'une immigration accrue avec de nouvelles possibilités économiques. L'amélioration du maintien doit être un domaine d'intérêt particulier.

À l'approche de 2022, l'Île-du-Prince-Édouard se trouve devant une mosaïque de possibilités et de défis concernant sa population. Relever ces défis et tirer le meilleur parti de ces possibilités sera essentiel au maintien de notre prospérité et de notre qualité de vie.

Les priorités sont, notamment, les suivantes :

- **Assurer la croissance de notre population et la préparation de notre main-d'œuvre aux possibilités d'emploi dans les secteurs de croissance économique de l'Île-du-Prince-Édouard;**
- **Assurer une répartition adéquate de notre population au moyen du recrutement, du maintien et du rapatriement afin de contribuer à résoudre les difficultés économiques et démographiques que doivent relever les collectivités de l'Île;**
- **Continuer de recruter de nouveaux immigrants et mettre davantage l'accent sur leur maintien grâce à des initiatives d'établissement et à des possibilités de développement économique;**
- **Infléchir la courbe du vieillissement de la population de l'Île-du-Prince-Édouard.**

Ces priorités en tête, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est fixé l'objectif ambitieux d'accroître notre population à 160 000 personnes d'ici la fin de 2022. Et au cours de la décennie qui suivra, nous espérons que 170 000 personnes feront de l'Île leur terre d'adoption.

Un appel à *l'action*

Maintenant, plus que jamais, nous devons agir comme les Insulaires le font toujours lorsque notre province doit relever un défi. Nous devons tous mettre l'épaulé à la roue et aller de l'avant. Notre population vieillissante et la diminution de notre main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions négatives sur la prospérité future de l'Île-du-Prince-Édouard. Par conséquent, nous devons établir, aujourd'hui, un plan pour accroître notre population, élargir nos compétences et renforcer notre main-d'œuvre. Nous devons investir dans notre avenir.

Le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard s'est fixé des objectifs ambitieux pour une croissance à court et à long terme de la population de notre province. Cette croissance ne doit pas seulement venir d'ailleurs – nous devons également chercher des occasions favorables chez nous. Ces objectifs visent à signaler clairement que l'Île-du-Prince-Édouard s'est engagée à assurer une prospérité durable pour tous les Insulaires, aujourd'hui, demain et dans les années à venir. L'accroissement de l'importance et de la capacité de notre population sera donc essentiel à notre succès économique futur.



En 2012, pour la toute première fois, l'Île-du-Prince-Édouard comptait un plus grand nombre de personnes âgées que de jeunes de moins de 15 ans.

Plan d'action de la population

Ce plan d'action pour la population présente notre stratégie visant à accroître notre population et à consolider notre main-d'œuvre dans les collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard. Assurer une trajectoire positive vers une croissance démographique à l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas le travail de notre gouvernement seulement. Les partenaires fédéraux et municipaux, les entreprises privées, les organismes communautaires et les dirigeants locaux contribuent tous à faire de notre province la terre d'adoption de nouveaux résidents. Le succès de ce plan d'action dépendra, dans une large mesure, de notre capacité à travailler ensemble.

À cette fin, nous avons organisé notre action selon trois secteurs prioritaires. On ajoute à ces secteurs un plan d'action pour la population rurale et un engagement en faveur de l'évaluation et de la responsabilisation :

Plan d'action en matière de recrutement —

Ce plan d'action met fortement l'accent sur les moyens d'attirer à l'Île-du-Prince-Édouard des jeunes et des immigrants dynamiques et compétents. Notre gouvernement est appelé à établir des partenariats avec le gouvernement fédéral, les établissements d'enseignement postsecondaire, les collectivités et le secteur privé afin de recruter de nouveaux Insulaires et d'offrir des possibilités intéressantes de demeurer à l'Île-du-Prince-Édouard.

Plan d'action en matière de maintien —

Ce plan d'action est axé sur les moyens de maximiser les taux de maintien des nouveaux immigrants et de retenir à l'Île-du-Prince-Édouard un plus grand nombre de nos jeunes et de nos travailleurs qualifiés. Il vient en appui aux efforts continus des collectivités et des organismes locaux visant à faire valoir les avantages et les possibilités qu'offre le fait de vivre, de travailler et d'élever une famille à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce plan d'action vise à favoriser des collectivités diversifiées et inclusives et à assurer un environnement accueillant pour les étudiants internationaux et les immigrants, notamment au

moyen de services d'établissement et d'emploi. Il comporte également la nécessité d'entreprendre une évaluation du marché du travail afin de déterminer nos besoins et nos perspectives d'avenir pour la prochaine décennie et de soutenir les initiatives qui permettent d'établir des liens entre les employeurs de l'Île-du-Prince-Édouard et les chercheurs d'emploi, comme les programmes de recyclage, les stages et les formations en milieu de travail.

Plan d'action en matière de rapatriement —

Ce plan d'action soutient le rapatriement des Insulaires vivant dans d'autres régions du Canada et à l'étranger. Il est axé sur l'établissement d'un dialogue avec les travailleurs et les entrepreneurs expatriés et le lancement de nouvelles initiatives de marketing afin d'inciter les Insulaires à revenir chez eux. Ce plan d'action soutient également la collaboration avec les entreprises locales, les fournisseurs de services d'enseignement et de formation et les dirigeants locaux dans le but de définir les possibilités actuelles et futures de notre marché du travail pour les personnes qui souhaitent revenir à l'Île-du-Prince-Édouard.

Plan d'action pour la population rurale —

Ce plan d'action vise à favoriser la croissance de la population rurale de l'Île-du-Prince-Édouard grâce à nos collectivités, nos entreprises, nos résidents et tous les ordres de gouvernement. Ce projet de collaboration repose sur trois principes, le recrutement, le maintien et le rapatriement, et il définit les priorités relatives à la croissance de la population dans quatre régions : l'est, la capitale/le centre, Prince-Est/Queens-Ouest et l'ouest.

Engagement en faveur de l'évaluation et de la responsabilisation —

Cet engagement a pour but de veiller à ce que le rendement du plan d'action fasse l'objet d'une évaluation et d'une reddition de compte accessible au public. Les renseignements et les données sur le rendement seront recueillis, analysés et publiés sur une base régulière à l'intention des Insulaires. Des rapports résumeront les progrès réalisés en vertu de chacun des plans d'action, y compris les principaux indicateurs de rendement, et mettront en lumière les investissements consentis par le gouvernement et ses partenaires.

Plan d'action en matière de recrutement

L'un des principaux ingrédients d'une croissance économique durable est la capacité à faire croître notre population d'âge actif, à augmenter le nombre de nos entrepreneurs, et à rajeunir notre main-d'œuvre. Ces dernières années, le profil démographique global de l'Île-du-Prince-Édouard s'est avéré positif. Depuis 2007, l'Île-du-Prince-Édouard est arrivée en tête des provinces de l'Atlantique sur le plan de la croissance démographique. Cette croissance est attribuable, en particulier, à une forte immigration internationale.

Cependant, cet afflux de nouveaux résidents ne doit pas provenir uniquement de l'étranger. Bien que nos plus grandes municipalités attirent en général la majorité de ces nouveaux Insulaires, nous devons concentrer nos efforts pour attirer un plus grand nombre d'immigrants, tant en provenance de l'étranger que d'autres provinces, dans d'autres collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard. L'établissement d'un meilleur équilibre entre notre population et notre main-d'œuvre nous aidera à surmonter un certain nombre de défis que doivent relever les petites et moyennes collectivités de notre province. La capacité d'attirer dans l'ensemble de notre province un plus grand nombre de nouveaux venus de l'étranger et d'ailleurs au Canada est essentielle à notre succès futur.

MESURES PRINCIPALES

1. Promouvoir l'immigration dans les régions où ont été décelées des pénuries de main-d'œuvre et où sont requises des compétences particulières, et cibler les immigrants ayant une expérience qui répond aux besoins des industries existantes à l'Île-du-Prince-Édouard.
2. Collaborer avec les chefs d'entreprise et les conseils consultatifs régionaux à vocation économique pour élaborer une stratégie provinciale sur l'entrepreneuriat axée sur la création de nouvelles entreprises et la planification du renouvellement des effectifs. Définir des approches stratégiques pour attirer les jeunes de l'Île et les entrepreneurs immigrants, avec un accent particulier sur des mesures de soutien aux entrepreneurs dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.
3. Examiner les volets relatifs aux candidats de la province pour veiller à ce qu'ils répondent aux besoins en évolution de l'économie de l'Île-du-Prince-Édouard.
4. Veiller à ce que les mesures de soutien à l'établissement des immigrants soient facilement accessibles et offertes dans toutes les régions. Travailler avec les partenaires communautaires en vue de créer une présence régionale pour la prestation des services d'établissement dans la province.
5. Mettre en œuvre des stratégies pour accroître la migration interprovinciale à l'Île-du-Prince-Édouard en promouvant auprès des personnes résidant ailleurs au Canada les avantages que présente l'Île-du-Prince-Édouard pour élever une famille, démarrer une entreprise ou lancer une nouvelle carrière.
6. Explorer les efforts en matière d'immigration sur les possibilités d'acquérir des entreprises, et jumeler les besoins des employeurs locaux aux compétences des nouveaux immigrants, comme la relocalisation de la nouvelle entreprise technologique indienne IKBEE à Summerside grâce à notre programme de visa pour démarrage d'entreprise.
7. Renforcer les efforts pour attirer et retenir nos diplômés du postsecondaire, y compris les étudiants étrangers, en tirant parti des possibilités offertes.
8. Soutenir les communautés dans l'élaboration d'initiatives « bienvenue dans la communauté » qui visent à favoriser une culture d'inclusion où les nouveaux arrivants développent un sentiment d'appartenance et où leurs compétences sont valorisées.
9. Mettre en œuvre une stratégie d'éducation internationale coordonnée. Miser sur les efforts déployés pour recruter et retenir les étudiants étrangers dans le système scolaire de la maternelle à la 12^e année à l'Île-du-Prince-Édouard et chercher des occasions d'élargir les programmes d'hébergement dans les collectivités de notre province.
10. Travailler avec la Coopérative d'intégration francophone de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres parties prenantes en vue d'inciter un plus grand nombre de francophones en provenance de l'étranger et d'autres régions du Canada à venir s'installer à l'Île-du-Prince-Édouard.
11. Aider et soutenir les organismes de réglementation et les ordres professionnels qui travaillent avec des personnes ayant des titres de compétence étrangers afin de trouver dans notre province du travail lié à leur profession.
12. Continuer de développer le site Web WorkPEI afin de favoriser le jumelage de chercheurs d'emploi avec les employeurs à la recherche de nouveaux employés.

Plan d'action en matière de maintien

Plan d'action en matière de maintien

— Nous devons trouver les moyens de maximiser les taux de maintien des nouveaux immigrants et de retenir à l'Île-du-Prince-Édouard nos jeunes et notre main-d'œuvre qualifiée. Nous concurrençons avec la communauté internationale pour attirer et maintenir les meilleurs talents provenant de l'étranger et d'autres régions du Canada. Heureusement, l'Île-du-Prince-Édouard présente plusieurs avantages. Le document intitulé *The Mighty Island: A Framework for Economic Growth* (en anglais seulement) traite de la question de l'échelle. Les résidents de l'Île ont aisément accès aux collectivités rurales et aux centres urbains. Nous avons également la chance de bénéficier d'une qualité de vie accrue grâce à la technologie qui permet aux résidents de travailler depuis n'importe quel endroit. Nous devons cependant chercher auprès de la communauté internationale à accroître la notoriété de l'Île-du-Prince-Édouard en tant que lieu où il fait bon vivre, travailler et jouer pendant les 12 mois de l'année. En saisissant ces occasions, nous pouvons améliorer encore davantage la qualité de vie de tous les résidents de l'Île-du-Prince-Édouard. Cependant, l'un des principaux déterminants du maintien est notre capacité à offrir aux gens de plus grandes possibilités. Ils doivent être assurés qu'il est possible de vivre une vie enrichissante ici, à l'Île-du-Prince-Édouard.

MESURES PRINCIPALES

1. Mobiliser l'industrie pour trouver dans les secteurs stratégiques des possibilités d'emploi en collaboration, y compris l'élargissement de l'initiative Team Seafood vers d'autres secteurs, comme les technologies de l'information, la construction et le transport.
2. Mettre en place un nouveau programme incitatif à l'intention des diplômés de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard, de Holland College et du Collège de l'Île afin qu'ils demeurent à l'Île-du-Prince-Édouard après avoir terminé leurs études.
3. Continuer de tirer parti des canaux d'immigration existants et du nouveau projet pilote triennal sur l'immigration afin de mieux jumeler les besoins des employeurs locaux aux compétences des nouveaux immigrants.
4. Travailler avec les Autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard pour élaborer une stratégie de perfectionnement de la main-d'œuvre, en mettant l'accent sur la création de possibilités pour les jeunes.
5. Sensibiliser davantage les élèves du secondaire aux possibilités d'emploi qui existent localement et aux programmes de formation postsecondaire requis pour obtenir un emploi à l'Île-du-Prince-Édouard (p. ex., le programme de diplôme en aéronautique et en aérospatiale de l'école Three Oaks Senior High).
6. Élaborer des initiatives novatrices pour lier les nouveaux immigrants aux possibilités d'investissement et de carrière à l'Île-du-Prince-Édouard.
7. Continuer de collaborer avec les partenaires de l'industrie, du milieu universitaire et du gouvernement pour entreprendre des analyses du marché du travail de grande qualité, lesquelles permettront d'orienter les politiques et les programmes visant à répondre à nos nouveaux besoins en matière d'emploi.
8. Développer des possibilités d'emploi et de mentorat pour les jeunes et les immigrants, y compris un programme de premier emploi pour les nouveaux diplômés.
9. Continuer de travailler avec les petites et moyennes entreprises afin de répondre aux besoins relatifs aux ressources humaines, à la productivité et à la planification de la relève.
10. Collaborer avec les employeurs et les organismes communautaires afin de favoriser une croissance inclusive pour tous les Insulaires, y compris les jeunes, les Autochtones, les minorités visibles, les nouveaux immigrants et les personnes handicapées.

Plan d'action en matière de rapatriement

Des milliers d'anciens Insulaires et leur famille résident maintenant ailleurs au Canada et à l'étranger. Bon nombre de ces personnes talentueuses aimeraient revenir à l'Île-du-Prince-Édouard si une bonne occasion se présentait. Pour contribuer à l'essor de notre économie, nous devons trouver de nouveaux moyens d'établir un dialogue avec les travailleurs expatriés qualifiés et les entrepreneurs. Au cours des dernières années, nous avons vécu plusieurs histoires de réussite d'Insulaires rapatriés. Les nouvelles activités commerciales d'Aspin Kemp & Associates Holding Corporation dans le comté de Kings ne sont qu'un exemple du retour à l'Île-du-Prince-Édouard d'un entrepreneur très prospère et animé d'un esprit communautaire. Il est également important de noter que les réussites obtenues grâce au recrutement et au maintien contribueront également à nos efforts de rapatriement en faisant de l'Île-du-Prince-Édouard un endroit plus attrayant où il fait bon vivre, travailler et jouer. Nous devons poursuivre cette approche coordonnée au renouvellement de la population.

MESURES PRINCIPALES

1. Continuer de collaborer avec les industries et les collectivités en vue d'élargir le réseau d'expatriés de l'Île.
2. Exploiter la puissance de la technologie et des plateformes de réseautage pour communiquer avec les travailleurs et les entrepreneurs expatriés, en les informant des possibilités d'emploi et des programmes incitatifs personnalisés leur permettant de s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard ou d'y démarrer des activités commerciales.
3. Grâce à un nouveau programme des ambassadeurs insulaires, habiliter les collectivités et les organismes à élaborer des initiatives pilotes axées sur l'établissement de liens avec les expatriés. Collaborer avec les collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard pour enrichir la base de données de WorkPEI concernant les expatriés, et lancer des campagnes personnalisées pour faire croître nos populations régionales.
4. Célébrer nos réussites de rapatriement grâce à des plateformes de communication et de marketing social, dont peisuccess.ca.
5. Trouver de nouvelles occasions de collaborer aux initiatives et aux activités de rapatriement avec les industries, les établissements d'enseignement postsecondaire, les organismes sans but lucratif et les gouvernements locaux.
6. Mettre en place un événement annuel de rapatriement en vue de promouvoir tout ce que l'Île-du-Prince-Édouard a à offrir aux expatriés, et établir des liens plus solides avec les expatriés dans les endroits stratégiques au Canada et à l'étranger.



Plan d'action pour la population rurale

L'économie de l'Île-du-Prince-Édouard est à la fois traditionnelle et moderne, rurale et urbaine. Mais, au fond, notre économie est florissante parce qu'un groupe de personnes, provenant de toutes les collectivités et de tous les secteurs de notre province, sont passionnés par l'Île-du-Prince-Édouard. Leur succès est le nôtre. La créativité, l'esprit d'entreprise et le travail acharné sont des valeurs ancrées profondément ici. Par exemple, 32 pour cent de notre PIB provincial provient de petites et de moyennes entreprises. Et la plupart de ces entrepreneurs vivent dans les collectivités rurales de l'Île. En effet, 50 pour cent des projets appuyés par Innovation Î.-P.-É., tant du point de vue quantitatif qu'économique, se trouvent à l'extérieur de Charlottetown et de Summerside. La croissance de l'Île-du-Prince-Édouard dépend donc de la croissance de sa population. En résumé, nous sommes tous des Insulaires.

Cela ne veut pas dire que les problèmes n'existent pas à l'Île-du-Prince-Édouard. Bien que le profil démographique de l'Île-du-Prince-Édouard dans son ensemble s'avère positif, la plupart de ces nouveaux résidents se sont installés dans nos plus grandes municipalités. De façon à garantir la pérennité des communautés au-delà de notre capitale, nous devons réorienter nos efforts vers un meilleur équilibre entre notre population et notre main-d'œuvre. Cela signifie prendre des mesures pour mieux répartir notre population afin que davantage de résidents s'installent dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces objectifs en tête, nous avons mis au point un plan d'action pour la population rurale fondé sur les trois principes suivants : le recrutement, le maintien et le rapatriement. Cette stratégie doit constituer une priorité pour notre province.

MESURES PRINCIPALES

1. Établir quatre conseils consultatifs régionaux à vocation économique dans les régions de l'est, de la capitale/du centre, de Prince-Est et de Queens-Ouest et de l'ouest pour orienter, développer et favoriser la croissance économique de l'Île-du-Prince-Édouard.
2. Élaborer des stratégies de croissance pour chacune des régions, en cernant et en tirant parti des points forts, et en faisant appel aux organismes de développement économique existants, ainsi qu'aux gouvernements municipaux et fédéral, pour assurer un effort de collaboration.
3. Cerner les priorités de nos populations régionales – Kings, le centre, Prince-Est et Prince-Ouest – afin que les besoins des entreprises et des employeurs locaux correspondent aux compétences des nouveaux employés.
4. Collaborer avec les collectivités et les autres parties prenantes pour assurer l'utilisation continue de l'infrastructure et des installations stratégiques, comme la réaffectation de l'ancienne cour à bois de Georgetown Timber et la conversion du Somers Shoe Store inutilisé en un centre d'incubation d'entreprises et de technologie de l'information.
5. Continuer de collaborer avec les fournisseurs de services pour élargir l'accès à Internet haute vitesse aux clients résidentiels et commerciaux de l'Île-du-Prince-Édouard. Notre objectif vise à favoriser l'accès de tous les Insulaires à Internet haute vitesse jusqu'à 25 mégabits par seconde d'ici la fin de 2018.
6. Axer l'immigration sur la relève des entreprises et l'attrait des entrepreneurs pour lancer la prochaine génération de grandes entreprises dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard.
7. Travailler avec des partenaires communautaires en vue d'assurer un accès régional aux services d'établissement de la province.
8. Contribuer aux efforts de recrutement et de maintien des étudiants internationaux à l'Île-du-Prince-Édouard en établissant des liens entre ces étudiants déterminés et des cheminements de carrière intéressants dans les régions rurales de l'Île-du-Prince-Édouard et, en particulier, élargir la portée du travail effectué par l'agent de liaison avec les étudiants internationaux et les employeurs, selon une perspective rurale.
9. Assurer un environnement accueillant pour les étudiants internationaux et les immigrants grâce à des stratégies régionales d'établissement et à des possibilités d'emploi en milieu rural. Soutenir les collectivités qui cherchent à mettre en place des initiatives d'accueil qui contribuent à notre culture d'inclusion où les nouveaux arrivants développent un sentiment d'appartenance et où leurs compétences sont valorisées.
10. Collaborer avec l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et Holland College afin d'intégrer davantage leurs programmes d'éducation et de formation à nos besoins actuels et futurs en ce qui a trait à une main-d'œuvre qualifiée et instruite.
11. Sensibiliser davantage les élèves du secondaire aux possibilités d'emploi qui existent localement.



Maintenant et dans l'avenir, notre capacité à promouvoir notre province comme lieu de vie et de prospérité sera un facteur clé permettant d'attirer les « meilleurs talents ».

La migration internationale demeure un important facteur en faveur de la croissance démographique et du développement du marché du travail pour l'Île-du-Prince-Édouard.

Travailler ensemble à l'amélioration de notre province



« Notre déménagement chez-nous, à Montague, pour lancer une entreprise nous a donné l'occasion de créer quelque chose de positif dans notre communauté, tout en étant près de chez nous pour faire ce que nous aimons, ensemble. »

Ashley Condon
Copper Bottom Brewing

Notre province a une occasion extraordinaire de travailler collectivement à la création d'une base démographique résiliente, diversifiée et durable à l'Île-du-Prince-Édouard, maintenant et pour les temps à venir. Bien que le profil démographique de l'Île-du-Prince-Édouard dans son ensemble s'est avéré positif au cours de la dernière décennie, nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire. Nous devons agir maintenant en vue de ralentir et, en fin de compte, de renverser les phénomènes de l'émigration et du vieillissement de la population. En outre, nous devons établir un meilleur équilibre entre notre population et notre main-d'œuvre. Cela signifie que les gens doivent bénéficier des meilleures possibilités qui soient de demeurer à

l'Île-du-Prince-Édouard et d'y prospérer. Les plans d'action décrits dans ce document ne pourront se concrétiser sans le soutien de tous les Insulaires. Les particuliers, les chefs d'entreprise et les organismes communautaires de notre province doivent aller de l'avant – ensemble – afin de favoriser la gestion, l'épanouissement et le renforcement de notre plus importante ressource : nos gens.



“ Dans notre population, dans notre économie, dans notre gouvernement, dans tout ce que nous faisons, il faut penser à ce que nos jeunes font et comment nous pouvons rajeunir l'ensemble de la population de l'Île-du-Prince-Édouard. » ”

H. Wade MacLauchlan
Premier ministre



Il suffit de peu pour accomplir de grandes choses.

Malgré notre petite taille, nous avons de grandes ambitions. Incubateur d'entreprises, l'Île-du-Prince-Édouard inspire les gens à rêver grand, à penser sans frontières et à agir avec passion, tout en étant appuyés par un gouvernement résolu à transformer des idées en réalité.

L'île au cœur vaillant

Pour obtenir d'autres exemples des possibilités infinies qu'offre l'Île-du-Prince-Édouard, consultez :
princeedwardisland.ca/mighty-island

